

N°1 : la Moule perlière

Les espèces emblématiques *de la vallée du Viaur*

Site Natura 2000 FR7301631

« Vallées de l'Aveyron, du Tarn, du Viaur, de l'Agout et du Gijou »

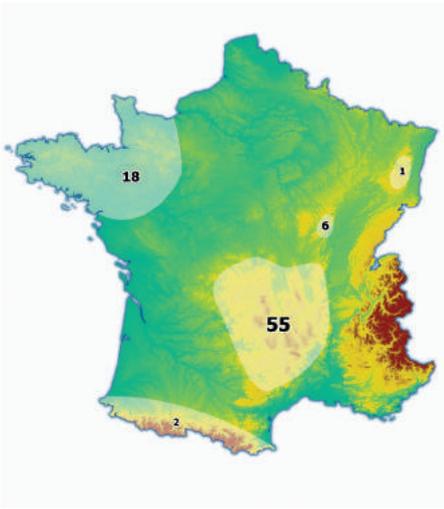
Sous-territoire « Vallée du Viaur »

Présentation de l'espèce

La Moule perlière, *Margaritifera margaritifera*, également appelée Mulette perlière, est une espèce de bivalve naturellement présente dans les eaux des rivières des massifs anciens, comme le Massif central.

Ses exigences écologiques, son cycle de vie complexe et sa très grande longévité en font un témoin privilégié de l'histoire et de la qualité de nos cours d'eau.

Historiquement présente dans un grand nombre de cours d'eau de France et d'Europe, l'espèce est aujourd'hui en fort déclin et ne subsiste plus qu'au sein de quelques rivières privilégiées. Pour ces raisons, elle fait l'objet d'une attention particulière au travers de programmes de protection et de sauvegarde, dont fait partie la démarche Natura 2000.



Répartition de l'espèce en France : nombre de cours d'eau où l'espèce est présente.

Carte d'identité



Anatomie

- ◇ coquille allongée, sombre, jusqu'à 13 cm en France

Longévité

- ◇ 100 ans et plus

Biologie

- ◇ respiration et alimentation par filtration de l'eau

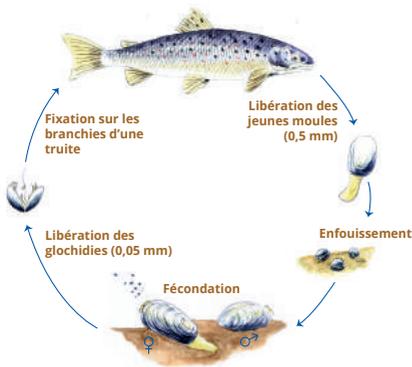
Milieu de vie

- ◇ rivières aux eaux limpides, fraîches et très pauvres en nutriments, sur socle siliceux (schistes, granites)
- ◇ substrat de graviers, sables et cailloux, bien oxygéné, non colmaté

Pour vivre heureux, vivons cachés

Ce pourrait être le mot d'ordre de la Moule perlière. Discrète de par sa couleur sombre, sédentaire, elle vit partiellement insérée dans le sédiment des rivières sur socle siliceux. La qualité de ce substrat doit être irréprochable, notamment pour les premières années de sa vie où elle y demeure complètement enfouie. L'eau et l'oxygène doivent pouvoir y circuler librement, le fond de la rivière se doit donc d'être exempt de tout dépôt de sédiments fins ou de vase. L'eau, de préférence fraîche, doit également être très pauvre en éléments nutritifs, notamment en azote. Son alimentation et sa respiration se font par filtration ; l'eau rentre par le siphon « inhalant » et ressort par le siphon « exhalant », l'oxygène et les particules organiques dont se nourrit la moule ayant été retenus au passage.

Un cycle de reproduction original



Au moment de la reproduction, les femelles sont fécondées par les gamètes émises par les mâles qu'elles récupèrent par filtration. Elles produisent et incubent les larves, appelées glochidies, qui seront libérées dans l'eau entre fin juin et début septembre.

À ce stade, les larves n'ont alors que quelques heures pour parasiter les branchies d'un salmonidé, c'est-à-dire la truite fario dans nos cours d'eau. Ainsi, la présence et l'abondance de poissons hôtes sont primordiales pour assurer la reproduction !

Les glochidies vont se fixer dans les branchies des poissons pour une durée de 1 à 9 mois, sans que cela ne soit dommageable aux truites qui les accueillent.

Devenues d'authentiques « moules miniatures », elles se laissent alors tomber sur le substrat et vont s'enfoncer dans le sédiment jusqu'à 50 centimètres. Les jeunes moules vont ainsi grandir jusqu'à 5 ans.

Enfin, les juvéniles vont apparaître en surface du sédiment où elles vont vivre partiellement enfouies et atteindre leur maturité sexuelle entre 7 et 20 ans. Mesurant alors entre 5 et 7 cm, elles vont pouvoir se reproduire à leur tour. La durée de vie d'une Moule perlière se situe autour de 100 ans, avec un record de 280 ans en Suède !

Principales menaces

À la lumière de ces informations, on comprend aisément que l'espèce est actuellement menacée par la dégradation des cours d'eau et des milieux aquatiques, malheureusement trop souvent liée aux activités humaines.

La pollution des eaux, les altérations physiques des cours d'eau (curage, recalibrage), la création de retenues pour ne citer qu'elles, **ont eu raison de plus de 90% des effectifs de Moules perlières en France au cours des dernières décennies.**

Enfin, le déclin des effectifs de poissons-hôtes, laisse aussi malheureusement planer une menace sur la pérennité de l'espèce.



Statut de l'espèce

Aujourd'hui, elle est classée en danger sur la liste mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (1996) et en danger critique sur la liste européenne (2011).

C'est pourquoi la Moule perlière et son habitat sont intégralement protégés par l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire.

L'espèce est aussi classée aux annexes II et V de la Directive Habitats Faune Flore ; elle est ainsi une espèce d'intérêt communautaire pouvant justifier l'intégration d'un site au sein du réseau Natura 2000.

Moule perlière ?

Comme son nom l'indique, la **Moule perlière** est capable de produire des perles, qui ont été largement utilisées en joaillerie entre le XVI^e et le XIX^e siècle. C'est alors à la bêche que les pêcheurs se livrent à un véritable massacre, première cause de régression de l'espèce à cette époque ! Mais ne vous méprenez pas : seule une moule sur mille produit une perle en moyenne, et pas forcément de bonne qualité. Et surtout, n'oubliez pas qu'en tant qu'espèce protégée, sa perturbation et sa destruction sont interdites par la loi !

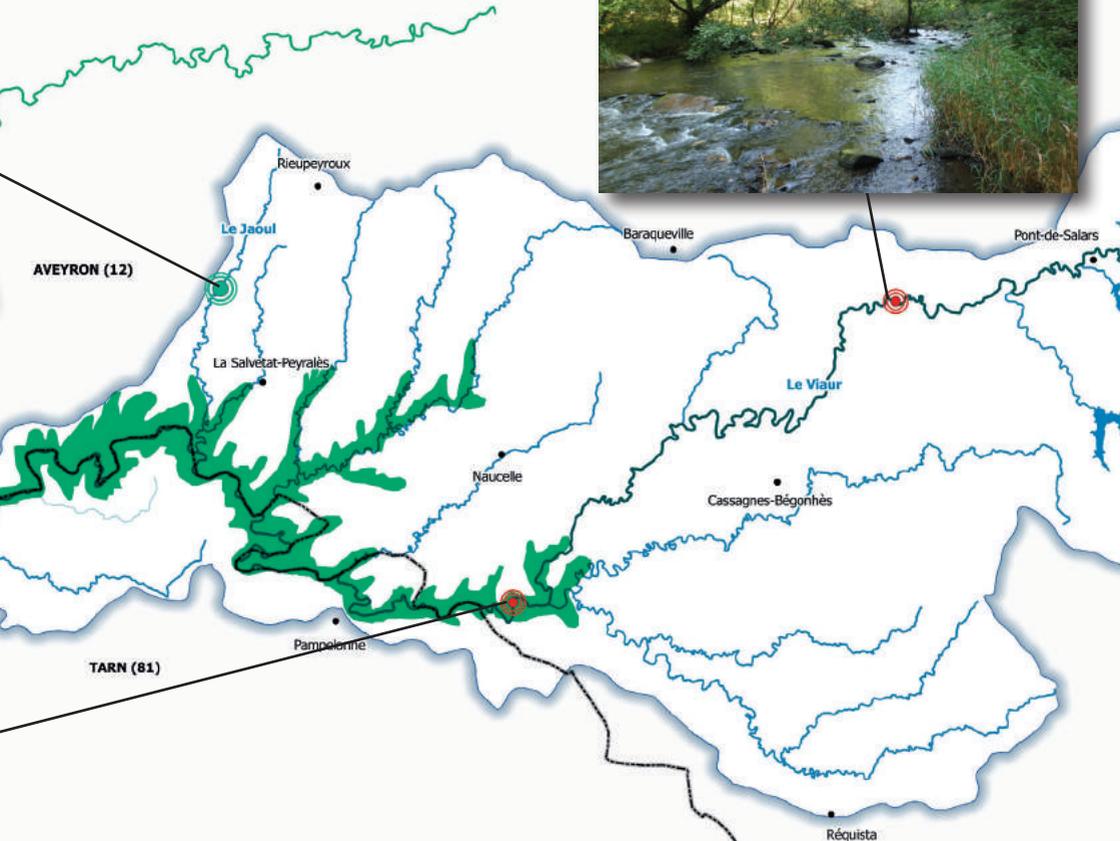


L'espèce sur la vallée du Viaur

Le bassin du Viaur est l'un des rares à encore accueillir l'espèce à ce jour. On la rencontre ponctuellement sur le Viaur, par petits groupes ; toutefois, l'état de conservation de ces populations, éparées et constituées d'individus âgés, est préoccupant.

Cela dit, la Moule perlière est bien présente sur le Jaoul, qui conflue avec le Viaur au niveau de la commune de la Salvetat-Peyralès (Aveyron). Sur ce cours d'eau, la situation invite plutôt à l'optimisme ; les effectifs sont nettement plus importants avec vraisemblablement plus d'un millier d'individus. Des jeunes moules ont par ailleurs pu être observées, preuve d'une reproduction relativement récente de l'espèce.

Ce constat témoigne aussi du fait que sur ce bassin versant, les pratiques et les usages d'hier et d'aujourd'hui sont assez respectueux du milieu naturel pour permettre le maintien de l'espèce !



Les actions mises en œuvre



Mesure de la qualité du substrat



Pose de clôture en bord de cours d'eau



Mise en place d'un point d'abreuvement
hors cours d'eau

En raison de ses exigences, **la Moule perlière** est une espèce extrêmement sensible aux perturbations du milieu naturel. C'est pourquoi on parle « *d'espèce parapluie* » : la protéger revient à prendre soin de l'ensemble de l'écosystème.

Fort heureusement, de nombreux acteurs œuvrent aujourd'hui à la reconquête du « *bon état écologique* » des cours d'eau. Mais **la Moule perlière** exige l'excellence !

C'est pour cette raison qu'une multitude d'actions en faveur de la protection et de la gestion durable des milieux aquatiques est mise en œuvre, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- les mesures agro-environnementales, dispositif contractuel proposé aux agriculteurs souhaitant s'engager vers des pratiques plus favorables au milieu naturel ;
- les travaux d'aménagement des cours d'eau ; adaptés aux pressions subies par le milieu, ceux-ci visent à restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux tout en respectant les usages et activités présents ;
- des programmes de connaissance et de suivi des populations, indispensables pour agir avec discernement ;
- des opérations de communication et de sensibilisation auprès des riverains, des élus, du monde agricole...

Ces actions peuvent être mises en œuvre au travers de la démarche **Natura 2000**, et à plus large échelle par le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur**. À titre d'exemple, un Programme d'Action Territorial spécifique au Jaul est en cours à l'heure actuelle, comprenant des actions directement liées à la présence de **la Moule perlière**.

Diversité des espèces

La **Moule perlière** est aujourd'hui relativement bien documentée. Mais cela ne doit pas occulter la situation, pour le moins inquiétante, d'autres espèces de bivalves moins connues des naturalistes et du grand public. Sur le Viaur, on rencontre par exemple la **Mulette des rivières** (*Potomida littoralis*) et des espèces du Genre **Unio**, préférant les rivières plus larges à courant lent. À cela s'ajoute une myriade d'autres espèces, beaucoup plus petites, qu'il serait trop ambitieux de citer ici !

On rencontre également, notamment sur le Viaur aval, une espèce exotique originaire d'Asie. Arrivée en France au cours des dernières décennies, la **Corbicule asiatique** (*Corbicula fluminea*) colonise abondamment les rivières, notamment en plaine. Invasive, elle pullule au point de recouvrir localement l'intégralité du fond des cours d'eau !



Mulette du genre
Unio sp.



Mulette des rivières
Potomida littoralis



Corbicule asiatique
Corbicula fluminea



Moule perlière
Margaritifera margaritifera



À vous de jouer !

Par des gestes simples, vous pouvez vous aussi agir en faveur de **la Moule perlière** et des bivalves d'eau douce. Si vous voyez un ou plusieurs individus dans un cours d'eau, ne les ramassez pas. Évitez, si possible, de marcher dans l'eau là où l'espèce est présente (sur le Jaoul notamment). Et, bien entendu, rappelez-vous que chaque geste aura son importance, comme d'éviter d'utiliser des produits phytosanitaires ou encore de limiter l'artificialisation et l'entretien drastiques des cours d'eau !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :



Rural Concept
Carrefour de l'Agriculture
5, boulevard du 122^e RI
12026 RODEZ CEDEX 9
Téléphone : 05 65 73 76 76



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
10, cité du Paradis
12800 NAUCELLE
Téléphone : 05 65 71 12 64

Site internet : <http://5vallees.n2000.fr/>

Avec le soutien financier de



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES